

DYNAVIVE Sarl 2 Avenue du 8 Mai 1945 95330 - DOMONT (France) Tel: 01.39.91.11.45

Fax: 09.52.76.11.30 www.dynavive.eu SIRET: 484 641 691 00015

La Boutique Dynavive : Utilisation & Entretien des Matériels

Préambule

- L'entretien du matériel incombe au client, sauf si celui-ci a souscrit un contrat d'entretien auprès de DYNAVIVE.
- · Des dégradations du matériel engendrées par un mauvais entretien annulent la garantie, cette condition étant également valable dans le cas de dégradations dues au gel du matériel ou aux effets des intempéries.

En savoir

Beaucoup d'informations complémentaires sont disponibles sur le site Web de Dynavive

ENTRETIEN

• Dans le cas de la présence de filtres, veillez à changer le filtre régulièrement afin d'éviter un rejet brutal des éléments filtrés ou un développement bactérien dangereux pour la santé. Cette précaution s'applique tout particulièrement aux membranes des osmoseurs, qui en cas de percement, peuvent devenir le siège de développements bactériens.

Dans ce cas, le client atteste en lisant ces lignes, que DYNAVIVE lui a recommandé la surveillance régulière de la conductivité de ses eaux traitées par un appareil adapté (Conductimètre), lui permettant de détecter un éventuel percement de la membrane d'osmose.

Tableau d'entretien des matériels

| Matériel | Fréquence entretien | Observations |
|---|--|--|
| Lampe Ultra-Violets | Remplacement : 8000 heures | Nettoyage du quartz protecteur au moins une fois l'an |
| Membrane Osmoseur | Remplacement : 2 ans | Analyse annuelle de l'eau traitée et Surveillance régulière <i>(hebdomadaire)</i> de la minéralisation de l'eau traitée avec un Conductimètre |
| Cartouche Big-Duo avec KDF | Remplacement : 1 an | Variable en fonction de la charge filtrée & Analyse de l'eau tous les 6 mois |
| Filtres à sédiments (y compris Osmoseur) | Variable selon la charge en sédiments | Vérifier la turbidité de l'eau |
| Filtres Charbon Actif en Grains (CAG) (y compris Osmoseur) | Remplacement : 6 mois | |
| Filtre KDF + CAG | Remplacement : 1 an | |
| Cartouche pour purificateur | Remplacement : 3-6 mois selon la charge | |
| Système SAT-Dynavive | | Aucun entretien. |
| Système VORTEX-Dynavive | | Vérifier les perturbations électro- magnétiques |



DYNAVIVE Sarl 2 Avenue du 8 Mai 1945 95330 – DOMONT (France) Tel: 01.39.91.11.45

Fax: 09.52.76.11.30 www.dynavive.eu SIRET: 484 641 691 00015

- Exceptés les systèmes SAT-Dynavive & VORTEX-Dynavive (...qui peuvent fonctionner en "bypass" sous certaines conditions et pour certaines applications), tous ces matériels (Osmoseurs, Désinfecteurs UV, Filtres) doivent fonctionner sur l'ensemble de l'eau à traiter (pas de "bypass"!), en quasi-continu ou toujours être en eau non stagnante.
- La lampe UV met plusieurs minutes à atteindre son régime d'efficacité ; elle ne doit pas subir des successions de marches-arrêts.

EFFICACITÉ DES TRAITEMENTS

L'efficacité des traitements est liée à l'utilisation correcte des matériels et à leur entretien défini dans le tableau ci-avant. Le non-respect des conditions d'entretien et des fréquences d'analyses annule toute garantie d'efficacité.

0 0

(Consultez également notre notice « <u>Réglementation à l'Usage & aux Rejet des eaux traitées</u> »